



RAPPORT ANNUEL 2018 **Commission d'experts "Abus sexuels** **dans le contexte ecclésial"**



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

COMMISSION D'EXPERTS ABUS SEXUELS DANS LE CONTEXTE ECCLÉSIAL

La commission d'experts conseille la Conférence des évêques suisses sur les aspects psychologique, juridique, social, moral, théologique et de politique ecclésiale des abus sexuels, ainsi que dans les relations publiques nécessaires. Elle suit l'évolution de la problématique à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église et indique les mesures à prendre.

Ses membres peuvent aussi être actifs dans la formation initiale et continue. Ils peuvent également être consultés par les institutions et instances ecclésiales. La commission coordonne l'activité des commissions d'experts diocésaines et interdiocésaines, organise des rencontres et des colloques permettant une formation continue et des échanges fructueux.

Membres

Giorgio Prestele, président
Joseph M. Bonnemain, secrétaire
P. Beat Altenbach SJ
Mgr Felix Gmür
Jacques Nuoffer
Elmar Treppe
Marco Villa
Eva Zimmermann
Verena Zurbriggen

Adresse postale

Secrétariat, Joseph M. Bonnemain
Hirschengraben 66, 8001 Zurich

Activités

Indemnisations des victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et prescrits

La commission d'experts s'est investie, cette année également, pour une opérabilité sans faille du fonds d'indemnisation. A la moitié de l'année, la présidente de la commission d'indemnisation a signalé que l'argent du fonds ne suffirait vraisemblablement pas jusqu'à la fin de l'année pour verser des indemnisations aux victimes et a demandé qu'il soit réalimenté une deuxième fois. La commission d'experts a donc déposé, en août, auprès des organes pourvoyeurs du fonds (CES, RKZ, VOS'USM) une demande de réalimentation à hauteur de CHF 500'000. Cette demande a été acceptée encore avant la fin de l'année par tous, ce qui a permis de traiter, cette année encore, systématiquement et rapidement, toutes les demandes d'indemnisation déposées par les commissions d'experts diocésaines et la CECAR.

Prévention

Journée d'étude de la CES des 24/25 avril 2018

La CES a repoussé à 2020 le thème prévu pour sa journée d'études en avril afin de consacrer celle-ci à la

question de la prévention – à la demande instante de sa commission d'experts. La journée a été préparée par des spécialistes de LIMITA et ESPAS avec le président et le secrétaire de la commission d'experts de la CES. Elle a suscité un grand intérêt, de nombreuses questions et des discussions importantes. La volonté d'en savoir plus dans ce contexte était grande. La journée a débouché sur différentes pistes concrètes permettant une prévention plus efficace à l'avenir.

Révision des directives de janvier 2014 de la Conférence des évêques suisses et de l'Union des Supérieurs majeurs religieux de Suisse (abus sexuels dans le contexte ecclésial) ; rencontre avec la CES et le comité de la VOS'USM

Toute l'Eglise est plus consciente qu'il faut renforcer la prévention. En août 2018, la CES a donné mandat à la commission d'experts de réviser les dispositions des directives traitant de la prévention. La commission a donc analysé tous les chapitres des directives sous l'angle de la prévention, ce qui a été source de toute une série de modifications et de compléments. Le président et le secrétaire de la commission ont ensuite pris part, en novembre, à l'assemblée ordinaire de la CES et rencontré, en décembre, le comité des Supérieurs majeurs afin de leur soumettre leurs propositions de modifications. La 4e édition des directives était prête à la fin de l'année à être adoptée par les deux institutions.

Rencontre des chargés de prévention dans les diocèses germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse) des 23/24 mai 2019

Le colloque international, mentionné dans le rapport annuel 2017, des chargés de prévention de tous les diocèses germanophones a été fixé au 23/24 mai 2019.

Journée annuelle des commissions d'experts diocésaines du 12 novembre 2018

La journée a été étendue, cette année également, aux membres des évêchés et aux responsables des ordres religieux ; les membres de la CECAR ont, eux aussi, comme l'année dernière, participé à la rencontre.

Le matin a été consacré à un exposé de Madame Karin Iten, directrice du service spécialisé Limita, intitulé « Introduction et impulsion : « Et si ça arrive quand même ? » Comment gérer le franchissement des limites de différentes gravités, délimitation et lignes directrices d'action dans la gestion des risques et des crises ». Cet exposé a été suivi de discussions dirigées en groupes sur des situations concrètes et des cas exemplaires qui ont permis aussi de parler des points cruciaux dans la gestion des risques et des crises ; chaque groupe a ensuite présenté brièvement ses conclusions à tout le monde. Le programme de l'après-midi était divisé en deux parties : 1) présentation du concept de protection de la commission diocésaine de St-Gall par Mme Dolores Waser Balmer, responsable de l'animation de la diaconie de Caritas St-Gall, Appenzell et membre de la commission d'experts ;

2) table ronde consacrée à la question « L'Eglise peut-elle encore communiquer de manière crédible ? – dialogue avec l'opinion publique », avec la participation de : Giorgio Prestele, président de la commission d'experts de la CES, animation; Encarnación Berger-Lobato, responsable marketing et communication de la CES; Laure-Christine Grandjean, responsable de la communication du diocèse LGF; Hansruedi Huber, responsable de la communication du diocèse de Bâle.

Changement à la présidence

Le président de la commission d'experts, Giorgio Prestele, avait envoyé sa démission à la CES pour la fin 2018, il y a une année déjà. Il voulait ainsi donner à la Conférence des évêques suffisamment de temps pour régler sa succession sans vacance. La CES a pris congé du président sortant lors de sa 322e ao et l'a remercié de tout ce qu'il a fait au cours des cinq dernières années au sein de la commission ; il a grandement contribué au fait que l'Eglise ait pu se montrer crédible dans ce domaine hyper-sensible. Il a toujours eu à cœur que les victimes soient prises au sérieux. La CES a pu, fort heureusement, lui trouver un digne successeur avant la fin de l'année encore, en la personne de Mr Toni Brühlmann, licencié en lettres, diplômé en théologie et psychothérapeute.